

2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50  
f +41 32 420 50 51  
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 15 septembre 2015

# Communiqué de presse

## Le projet de théâtre CREA est soumis au Parlement

**Le Gouvernement a transmis le projet CREA au Parlement. Fonctionnel, le futur théâtre construit à Delémont disposera de 450 places assises, de salles de travail et d'un foyer convivial. Le projet novateur associera le Forum Saint-Georges voisin et prévoit une collaboration étroite avec les salles de l'Inter à Porrentruy et du Soleil à Saignelégier. Les trois centres culturels régionaux et Cours de Miracles participeront à une programmation concertée sur l'ensemble du territoire jurassien. L'ouverture est prévue en 2019.**

Après un travail important de définition des besoins en infrastructure culturelle et dans la perspective de l'établissement d'une politique culturelle régionale en matière des arts de la scène, le projet jurassien de théâtre est prêt pour le débat politique. Le Gouvernement l'a finalisé cet été afin qu'il réponde à la fois aux objectifs et aux nécessités de maîtriser les coûts d'investissement et de fonctionnement. Le futur théâtre, tel qu'il se présente dans le message transmis au Parlement, est efficient, fonctionnel et novateur. Consolidé par un partenariat public et privé, c'est le meilleur "outil culturel" que le canton ait projeté depuis 50 ans.

Situé sur le site du Ticle à Delémont, le théâtre est un lieu de passage entre la vieille ville et le quartier de la gare. Il est constitué d'une salle de 450 places assises - environ 1'000 personnes debout - de trois salles de travail, en particulier pour la médiation, ainsi que de locaux techniques et administratifs. Le CREA pourra accueillir aussi d'autres manifestations ou séminaires. L'ouverture est prévue au printemps 2019. Le public accèdera au théâtre par une esplanade publique, au niveau de la Route de Bâle. L'entrée des artistes et du matériel se situera au niveau de la rue de la Brasserie. L'esplanade sera animée par le CREA.

Le Forum St-Georges fera l'objet d'un partenariat avec le Centre culturel régional de Delémont (CCRD) pour servir de salle de création à Delémont. Les salles des centres culturels - l'Inter à Porrentruy et le Soleil à Saignelégier – auront la possibilité de programmer des spectacles des arts de la scène créés ou sélectionnés au CREA.

Une fondation privée sera constituée pour gérer le bâtiment et garantir une offre culturelle des arts de la scène dans tout le canton. Ses quatre missions principales sont l'accueil, la création et la

diffusion de spectacles dans le Jura, notamment pour le jeune public, ainsi que la médiation théâtrale. La fondation Cours de Miracles n'aura plus lieu d'être et ses missions seront intégrées à la nouvelle fondation. Les trois centres culturels régionaux jurassiens et Cours de Miracles auront des représentants au sein du conseil de la fondation appelée à gérer le CREA.

Le coût de construction du théâtre est estimé à 24 millions de francs. Le Gouvernement limite son investissement à 14 millions. A charge de la fondation de rechercher 8 millions de fonds tiers pour la construction. Elle pourra emprunter le solde. Le Gouvernement ne débloquera sa part d'investissement qu'au moment où la fondation aura récolté les 8 millions.

Le budget de fonctionnement du CREA pour une année complète d'offre culturelle (dès 2019-2020) s'élève à environ 3 millions de francs. Avec 1,7 million de francs à charge de l'Etat, la fondation devra pouvoir compter annuellement sur 880'000 francs de fonds privés. La nouvelle fondation aura pour mission la recherche de fonds nécessaires tant pour l'investissement que le fonctionnement.

Le projet innove également dans sa collaboration avec ses partenaires publics et privés. La Ville de Delémont met à disposition du canton environ la moitié du terrain nécessaire au « Projet Le Ticle ». A terme, Coop sera propriétaire de la partie immobilière comprenant les commerces et les logements. L'entreprise HRS construira l'ensemble du complexe. Il a été porté attention à un pourcentage de travaux attribués à des entreprises jurassiennes de l'ordre de 75%. Le « Projet Le Ticle » est estimé à environ 100 millions de francs.

Le Parlement jurassien est appelé à se prononcer sur un arrêté de dépense attribué à la future fondation pour gérer le chantier, puis pour exploiter le théâtre.